

Paris, le 11 octobre 2018

Communiqué de presse

Stratégie numérique

L'Assurance retraite et la MSA proposent un calculateur d'âge de départ à la retraite

Dans le cadre d'une démarche conjointe visant à développer une offre d'informations, accessible à tous, l'Assurance retraite et la MSA proposent à leurs assurés de découvrir en un clic leur âge de départ à la retraite. Objectifs recherchés : leur apporter une réponse fiable sur le calendrier leur permettant ainsi de mieux anticiper les démarches à accomplir.

Mieux organiser son départ à la retraite

Accessible en se connectant à son espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr ou à son espace privé sur les sites internet des 35 MSA, ce nouveau service en ligne permet à chacun d'obtenir instantanément une estimation précise de son âge de départ à la retraite, du nombre de trimestres nécessaires, de sa date de départ dans le cadre d'une retraite à taux plein ou de son éligibilité à une retraite anticipée pour carrière longue.

Sécurité et simplicité

Ce service en ligne s'ajoute aux fonctionnalités déjà proposées aussi bien sur l'espace personnel de www.lassuranceretraite.fr que sur les espaces privés des sites internet des 35 MSA (suivi de dossier, consultation des trois derniers paiements, du relevé de carrière tous régimes, du montant déclaré, dispositifs de retraite anticipée...).

Pour en découvrir les fonctionnalités, une vidéo est disponible sur le [compte YouTube de l'Assurance retraite](#).

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite (14 millions de retraités, 20 millions d'actifs), la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement de l'attestation de paiement...).

La MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,6 millions de bénéficiaires, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) représente le 2^{ème} régime de protection sociale en France. Se distinguant par son organisation en guichet unique, la MSA assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main d'œuvre-, et des ayants droit.

Contacts presse

Philippe Bainville 01 55 45 88 93
Léa Cuccuru 01 55 45 51 34
Presse@cnav.fr
 @Cnav_actu

Caroline Tonini 01 41 63 70 97
Géraldine Vieuille 01 41 63 41 72
servicepresse.blf@ccmsa.msa.fr
 @msa_actu